



# Nouveau Formulaire de Licence

**Destinataires : Ligues régionales et Comités départementaux**

**Nombre de pièces jointes : 1**

- Information**
- Diffusion vers : Clubs**
- Echéance de réponse :**

Le formulaire de demande de licence 2016/2017 n'est plus adapté aux évolutions législatives, notamment au regard du décret du 24 août 2016 relatif au certificat médical.

A ce titre, un nouveau formulaire de demande de licence a été validé par le Comité Directeur de la FFBB pour une utilisation à compter de la saison 2017/2018. Il est désormais disponible sur le site de la FFBB à l'adresse <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimés> et peut être directement rempli en ligne.

Vous trouverez ci-dessous les informations liées à ce nouveau formulaire.

Le titre du document est : **DEMANDE DE LICENCE**.

Il devra être joint pour toute demande de licence quel que soit son type (*création, renouvellement*).

Le nouveau formulaire de licence se compose de quatre parties différentes : **Identitaire, Pratique Sportive, Médicale, Assurance**.

Toutes ces parties devront être renseignées et complétées afin que la demande de licence soit prise en compte et validée. Les champs marqués par un astérisque (\*) devront **obligatoirement** être renseignés, de même que la partie « **assurance** ».

**A savoir : La saisie informatique des licences n'interviendra qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour être effective pour la saison sportive 2017/18.**

**1. Partie identitaire** (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Indiquer les informations liées à son identité et ses coordonnées, **dont l'email qui devient obligatoire\***
- ✓ Indiquer s'il accepte que ses données personnelles soient utilisées à des fins non commerciales et s'il souhaite recevoir des offres commerciales (*ex : newsletters, etc...*)
- ✓ Dater et signer

**\*Si le licencié ne dispose pas d'adresse mail, l'adresse mail principale du club devra alors être renseignée.**

**2. Partie Pratique Sportive** (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Renseigner le type de licence sollicitée (*choisir 1<sup>ère</sup> famille, 2<sup>nde</sup> famille optionnelle*)
- ✓ Renseigner sa catégorie
- ✓ Renseigner le niveau de jeu souhaité\*
- ✓ Tout joueur souhaitant pratiquer le 3x3 doit obligatoirement renseigner cette information en cochant la case qui s'y réfère.

**\*Tout licencié souhaitant évoluer en Championnat de France ou en Championnat Qualificatif au Championnat de France devra attester avoir rempli et signé la Charte d'engagement, condition sine qua non à sa participation régulière dans ces divisions.**

**\* La Charte d'engagement sera jointe au formulaire de licence dans les plus brefs délais.**

**3. Partie Médicale**

**3.1. Le certificat médical**

- ✓ Toute création ou reprise, après au moins 1 an d'arrêt, d'une licence (**hors dirigeants et OTM**), est subordonnée à la présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket en compétition ou en loisir.

- ✓ Pour les renouvellements de licence (*reprise d'une licence FFBB, d'une saison à l'autre, que celle-ci soit effectuée au sein du même club ou dans le cadre d'une mutation pour le compte d'un autre club*), le certificat médical est valable **3 saisons sportives consécutives**, sous réserve des réponses apportées à un questionnaire médical.

- ✓ Le certificat médical devra être transmis comme suit :

	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018
<b>Création de licence</b>	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an
<b>Renouvellement de licence</b>	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence + Questionnaire de santé (conservé par le licencié ou son club)
<b>Durée de validité</b>	Certificat médical valable <b>3 saisons sportives consécutives</b> pour les licences qui ouvrent droit aux compétitions et pour les licences loisirs	Pour renouveler sa licence, le sportif ou son représentant légal atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé. Une seule réponse positive dans l'une des rubriques entraînera la nécessité de présenter un nouveau certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport

- ✓ Le certificat médical devra **obligatoirement être ajouté** sur FBI via le champ « **déposer fichier certificat** »

### 3.2. L'attestation du questionnaire de santé

- ✓ Le licencié (ou son représentant légal) devra attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé
- ✓ En cas de réponse positive à l'une des rubriques du questionnaire de santé, le licencié devra **obligatoirement** transmettre un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket
- ✓ Les réponses formulées au questionnaire de santé relèvent **de la seule responsabilité** du licencié (ou de son représentant légal)
- ✓ **Le questionnaire de santé est à converser par le licencié (ou le club)**

### 3.3. Le surclassement

- ✓ Pas de changement quant à la pratique actuelle concernant les surclassements.

### 3.4. Le dopage

- ✓ Cette partie devra être renseignée pour tous licenciés mineurs. Si la case a été cochée, cela signifiera que tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD), sera autorisé à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage.

### 4. **Partie Assurance** (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Reconnaître avoir pris connaissance des notices d'informations relatives aux garanties Individuelles Accident
- ✓ Choisir l'option souhaitée ou indiquer qu'il ne souhaite pas souscrire à l'assurance Fédérale, la case correspondante devra alors être cochée
- ✓ Dater et signer

**\*Aucune licence ne pourra être délivrée sans que cette partie ne soit renseignée.**

**\*Une note complémentaire relative au nouveau contrat d'assurance souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs sera diffusée ultérieurement.**

05/05/2017

Mail : [asaintprix@ffbb.com](mailto:asaintprix@ffbb.com)

Tél. : 01.53.94.25.40

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions, Affaires Juridiques Générales	Stéphanie PIOGER Vice-présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
<b>Référence</b>	2017-05-09 6 - Note Nouveau Formulaire de licence V FIN	